

obligation d'information

Par **Lola35**, le **09/03/2010** à **20:39**

bonjour,
l'obligation d'information découle de la réticence dolosive. dans quelles conditions est elle obligatoire au regard de l'arrêt Baldus? peut elle s'appliquer à un dol (sans rétention d'information mais avec une vraie manoeuvre)?
merci

Par **jeeecy**, le **12/03/2010** à **07:57**

Bonjour

Même si normalement on attend les premiers éléments de réflexion pour aider, je souhaite quand même partager un avis

est-ce l'obligation d'information qui découle de la réticence dolosive ou l'inverse?

parce qu'il ne peut y avoir de réticence dolosive sans obligation d'information alors qu'à l'inverse si l'information d'obligation est remplie, il n'y a pas de réticence dolosive

après, il reste le problème de la manière dont l'obligation d'information est définie dans le code civil...